



Rapport de l'AGELF, Conseil législatif de l'AÉFA, (27/02/20)

Ci-dessous se trouvent les démarches effectuées par l'AGELF suite au dernier conseil législatif:

- L'AGELF tiendra sa première **Assemblée générale** de l'année 2020 le 2 février. Il y sera question, entre autres, d'amendements prévus à sa constitution. Tous les membres de l'association y sont donc conviés ;
- Une deuxième **vente de financement** est prévue après la semaine de relâche – les articles populaires seront de retour et des articles à l'effigie de **Georges-Émile**, la mascotte de l'association, seront offertes ;
- L'association prévoit organiser un **5@7** vers la fin de la semaine de relâche – la date exacte est encore à déterminer ;
- L'AGELF travaille présentement à la **mise en place d'une revue étudiante** pour le département : ses membres pourront y publier leurs travaux de recherche effectués à l'extérieur du cadre de leurs cours ;
- Le relancement du **Ciné-club médiéval** est également prévu prochainement.

Respectueusement soumis,
Ana Popa
Représentante à l'AÉFA